

# Orientation vers Fil Rouge

## Orientation vers Fil Rouge

### **La prise en compte globale n'est pas une prise en charge globale :**

Lorsque Fil Rouge débute une intervention, nous évitons de nous positionner dans une logique de relais mais plus dans une logique de complément.

Nous souhaitons que les autres acteurs et notamment ceux qui sont à l'origine de l'orientation vers Fil Rouge puissent continuer à développer leurs compétences au service de la personne.

Dans cet ordre d'idée, nous cherchons, au cours du soutien proposé, à guider l'utilisateur vers les acteurs susceptibles d'apporter des réponses au développement de son projet.

### **Autant que possible les réponses de droits commun seront privilégiées.**

Comme le montre le tableau ci-dessous, les différents types de financement offrent à Fil Rouge la possibilité de répondre à des personnes de statuts différents, dans des formes variées et complémentaires.

<b>Suivi des personnes</b>	<b>Financements</b>	<b>Autres missions</b>		
<b>Type d'accompagnement</b>	<b>Prescripteur</b>	<b>Public</b>		
Prestations EILAN PPS1 - PPS2 - PPS3 - PPS4 PPS5 - PPS6 *	Cap Emploi SAMETH Mission Locale Fonction publique territoriale	Travailleur handicapé orienté milieu ordinaire de travail	AGEFIPH	Appui aux prescripteurs
Accompagnement vers l'emploi Accompagnement Global de Parcours Inclusion	Tout prescripteur	Toute personne présentant des troubles d'ordre psychique	FSE	Coordination des acteurs Appui à l'environnement
Parcours en mouvement, accès à l'inclusion	Animateur local d'insertion Agent du Conseil Départemental	RSA, personnes identifiées par les agents du Conseil Départemental	Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine	Permanences, appui aux acteurs, formation
Accompagnement en emploi	Services ressources humaines en association avec un médecin de santé au travail	Salariés	Collectivités publiques ou entreprises privées	Diagnostic et accompagnement en emploi, appui aux acteurs, analyse contextuelle (poste de travail)

*\* PPS1 : Appui à un diagnostic approfondi ; PPS2 : Appui à l'élaboration du projet professionnel ; PPS3 : Appui à la validation du projet professionnel ; PPS4 : Appui à l'intégration en entreprise ou en formation ; PPS5 : Suivi dans l'emploi ; PPS6 : Appui Conseil pour le maintien dans l'emploi.*